



UNE PLACE FINANCIERE AU SERVICE
D'UNE CROISSANCE DURABLE ET DE LA
SOUVERAINETE ECONOMIQUE
SYNTHESE



Panorama : la Place financière aujourd'hui

La raison d'être de la place financière de Paris : « Financer une croissance durable de l'économie française » (Rapport Paris EUROPLACE/Mc Kinsey janvier 2020)

La Place financière : acteur clé dans l'accompagnement de la crise sanitaire et économique

La Place financière a joué un rôle décisif tout au long de la crise sanitaire pour soutenir les entreprises, maintenir l'emploi et garantir le financement des entreprises.



Plus de **140 milliards d'euros de PGE** (prêts garantis par l'Etat), accordés à près de 690 000 entreprises



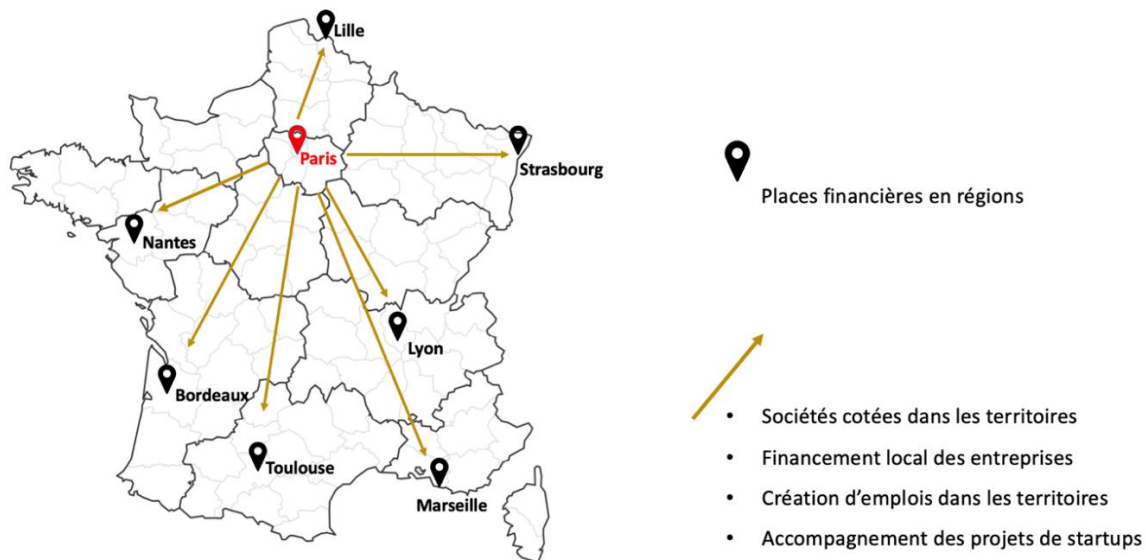
2,5 milliards d'euros d'investissements rassemblés au printemps 2020 par les assureurs et la Caisse des Dépôts pour faire face à la crise sanitaire et économique, dont 1,5 milliards pour les fonds propres des PME et des ETI.



La mise en place de "**Prêts Participatifs Relance**" distribués par les banques et destinés à renforcer la solidité financière des PME et des ETI, et les **Obligations Relance**, distribuées par les sociétés de gestion. PPR et OR sont financés par les assureurs et la Caisse des Dépôts.

Accélérer la reprise de l'activité et de l'emploi, financer le développement industriel sur le long terme et dans l'ensemble des territoires

Les financements bancaires aux entreprises ont été maintenus, dans l'ensemble des territoires, et ils se sont même montrés particulièrement dynamiques pendant la crise.



Le rôle des marchés financiers et des investisseurs, notamment des assureurs, est aujourd'hui décisif pour soutenir le rebond économique et le maintien de l'emploi : ils représentent **40% des financements des entreprises en France, contre 20% en moyenne dans la zone euro**. De nouveaux instruments ont été développés dans les régions, y compris à l'initiative ou avec l'appui des Conseils régionaux, notamment **des fonds dédiés à l'apport de capitaux propres aux PME-ETI** pour les accompagner vers la sortie de la crise.

Les deux priorités actuelles : renforcer les fonds propres des entreprises, pour rééquilibrer la montée de la dette, et proposer des instruments de financement de long-terme adaptés.

Une Place financière forte est donc une condition indispensable pour orienter les excédents d'épargne post-Covid vers le financement des entreprises et de l'économie française, et non, comme cela est encore le cas aujourd'hui, vers le seul financement de la dette américaine.

Accompagnement de la Bourse de Paris pour financer des entreprises en forte croissance depuis le début de l'année 2021 :



Les fonds levés par la French Tech devraient représenter **plus de 10 milliards d'euros en 2021, soit 15 fois plus qu'en 2014**



Les levées de fonds dépassant les 40 millions d'euros sont de plus en plus fréquentes : leur nombre atteint déjà 53 en 2021, après 28 en 2020 et 22 en 2019.

Consolider la force de notre industrie financière post-Brexit au service de de l'emploi

Pour accompagner la relance économique post-crise, pour satisfaire les besoins de financement de plus en plus importants pour réaliser la transition énergétique, comme en matière de développement des infrastructures et d'immobilier, une place financière compétitive est un outil indispensable.

La Place financière organise la rencontre entre les épargnants et investisseurs et les entreprises qui développent leurs projets, via l'intermédiation des banques, des gérants d'actifs et des autres investisseurs. Le dynamisme de Paris est porté par des acteurs qui se classent parmi les tout premiers mondiaux dans de nombreux secteurs (banque, assurance, gestion d'actifs, infrastructures de marché, capital investissement, sociétés immobilières cotées, etc..), comme sa capacité d'attirer l'implantation d'entreprises internationales. La Place organise la rencontre entre acteurs publics et privés, pour le financement des plans de relance.

Une Place forte et influente est, par ailleurs, cruciale pour peser sur les orientations économiques et sociales à venir, notamment au niveau européen, et pour maintenir la France dans le peloton des grandes économies mondiales. De ce point de vue, **il est d'une très grande importance de renforcer le système financier des banques françaises et européennes, face à la part importante prise par les grandes banques internationales, notamment américaines, y compris en Europe.**

Focus Brexit

Le Brexit renforce aujourd'hui le dynamisme de la Place de Paris. Il est une opportunité pour conforter le rang de premier plan de la Place de Paris dans le classement des plus grandes régions économiques de l'Union européenne.

Plus de 4 000 emplois directs ont ainsi déjà été implantés à Paris depuis deux ans grâce au développement des grandes banques et des fonds d'investissement internationaux. Paris est aujourd'hui la Place leader de l'UE des 27, la seule place européenne dans le Top10 des places financières mondiales.

Enfin, **le secteur financier représente, par lui-même, 880 000 salariés, soit 5% de l'emploi marchand** (septembre 2021), une part qui est demeurée globalement assez stable au cours des 20 dernières années, malgré les évolutions de la conjoncture économique.

L'Enjeu : La Place financière, acteur indispensable d'une nouvelle économie durable

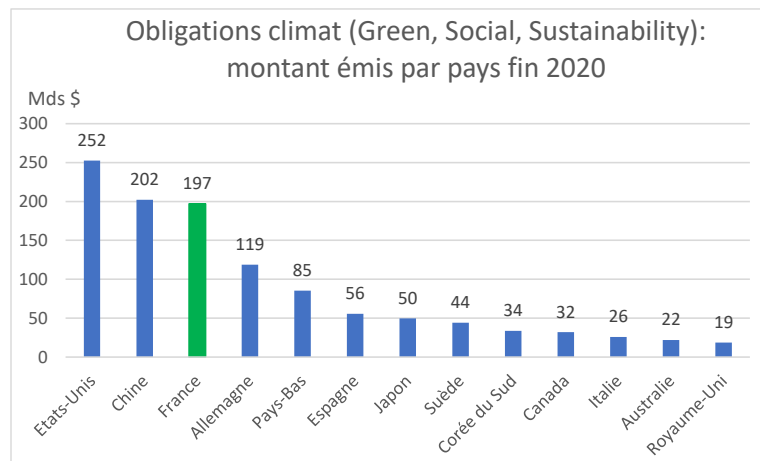
Atteindre l'objectif de Neutralité carbone 2050

La sortie de crise ne sera pas « *business as usual* ». L'industrie financière se fixe pour objectif d'accompagner la réorientation en cours des modèles industriels vers une nouvelle économie de l'avenir, plus durable, tournée vers les technologies, et de réorienter son propre modèle vers une finance durable, environnementale et sociale, visant une croissance de long terme.

Depuis 2017, Paris EUROPLACE a accéléré son action en la matière, ayant lancé *Finance for Tomorrow* (F4T), nouvelle branche en son sein, présidée par Thierry Déau et dédiée spécifiquement au sujet de la finance durable, et avec la mise en place par F4T de deux nouvelles *Task forces* : « Finance à impact » et « Transition Juste ».

Les premiers résultats, mesurés par l'Observatoire de Finance for Tomorrow notamment, sont déjà très significatifs :

- La France est le 3ème rang mondial des émetteurs d'obligations Climat avec 197 milliards de dollars d'encours fin 2020, après les États-Unis et juste derrière la Chine.



Source : Climat bonds

- La gestion française domine le marché des fonds *green bonds* puisqu'un tiers des 65 fonds européens d'obligations vertes (représentant 19 milliards d'euros) sont gérés par des sociétés de gestion françaises.
- *Finance for Tomorrow*, branche de Paris EUROPLACE, a réuni depuis juin, en amont de la COP26 de Glasgow, une Coalition mondiale d'investisseurs, gérant plus de 3 600 milliards d'euros d'actifs, pour promouvoir une transition juste vers des économies bas carbone.

La Place de Paris est en voie de fixer une nouvelle stratégie d'ensemble, afin de définir une trajectoire qui contribue efficacement à ce que la France, avec les entreprises et le secteur financier, puisse pleinement remplir ses engagements climatiques nationaux et européens à l'horizon 2050. C'est le sens de la mission confiée par le Ministre Bruno Le Maire à Yves Perrier, Président d'Amundi, Vice-Président de Paris EUROPLACE.

L'objectif est d'accélérer les développements de l'économie environnementale et durable en France, tout en veillant à prendre en compte les conséquences sociales de ces transformations pour éviter les effets d'exclusion.

Accélérer la finance sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire représente en France 2,4 millions de salariés, soit 14% de l'emploi privé, et 10% du PIB, en regroupant de nombreux acteurs.

Cette finance sociale propose aux épargnants des produits dédiés : comptes et livrets bancaires solidaires, placements de partage ou des produits d'investissement solidaire accessibles via l'assurance-vie, le plan d'épargne en actions, le plan d'épargne retraite individuel et via l'épargne salariale.

Fin 2020, les placements solidaires totalisaient 20,3 milliards d'euros d'encours, en hausse de 5 milliards sur l'année. **La France est, par ailleurs, en tête du marché mondial des *Social bonds*** (obligations sociales), avec 50 milliards de dollars émis en 2020, soit 25% du marché total, qui atteint 197 milliards de dollars.

Développer le financement des infrastructures et du logement de demain

La Place de Paris est un centre financier majeur pour le financement des infrastructures, avec la présence d'entreprises de rang mondial dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, des télécom ou des transports ; une très bonne expertise des banques françaises dans ces secteurs et le développement aujourd'hui de fonds de capital investissement dédiés (Ardian, Antin, Meridiam, etc). **Une task force a été mise en place par Paris EUROPLACE pour accompagner les développements de ce secteur.**

Les sociétés immobilières doivent aussi être accompagnées, par la régulation et la fiscalité (en reconsidérant l'assiette de l'IFI), pour renforcer la rénovation énergétique des logements et apporter des solutions de revenu en matière de retraite.

Anticiper les innovations technologiques

L'accélération des nouvelles technologies transforme le modèle des banques et du système financier. Il est donc essentiel d'anticiper les évolutions numériques et de faire que la Place financière de Paris consolide sa position. **Les changements, à ce titre, concernent tous les domaines, avec notamment la digitalisation des entreprises du secteur, la montée en puissance des FinTech et des plateformes dans de nombreux métiers de l'industrie financière, ainsi que les développements de la monnaie digitale et des crypto-actifs.**

Le Pôle de compétitivité Finance Innovation (PFI) : accompagner le développement des FinTech

Branche de Paris EUROPLACE, Finance Innovation, présidé par Bernard Gainnier, a été créé en 2008 pour encourager l'innovation financière et la recherche, mettant en relations startups, laboratoires de recherche, centres d'excellence académiques et investisseurs.

Finance Innovation est le leader français dans l'accompagnement des FinTech, InsurTech et ensemble des startups du secteur financier, dans l'objectif de les aider à nouer des liens avec des partenaires français ou internationaux, et- pour lever des fonds afin d'accélérer leur croissance.

Depuis la création du Pôle, près de **600 projets innovants** ont été labellisés et **1 milliard d'euros** a été levé, créant **10 000 emplois directs** dans ces startups.

Enfin, la Place de Paris participe à l'élaboration d'une **stratégie européenne globale et harmonisée**, indispensable pour encourager la diffusion de ces technologies innovantes d'une part, et pour garantir un cadre de sécurité, de responsabilité et de protection appropriées pour les citoyens et les entreprises d'autre part.

Priorités d'actions

Respecter la parole donnée : stabiliser le cadre fiscal de la Place de Paris

- L'alignement du taux de l'impôt sur les sociétés en France sur la moyenne européenne était l'une des premières priorités pour l'ensemble des entreprises et activités de services de la Place de Paris. **Il importe de préserver cet alignement à 25%, effectivement concrétisé en 2022 (Proposition 1).**
- **La crédibilité de la Place de Paris passe par un cadre réglementaire et fiscal plus stable et lisible. La seconde priorité est de fixer comme principe une parfaite stabilité et lisibilité réglementaire et fiscale en France (Proposition 2).** C'est une autre priorité essentielle pour améliorer la perception de notre pays vis-à-vis des investisseurs internationaux, notamment en maintenant le PFU et la suppression de l'ISF (dont l'assiette devrait cependant être reconsidérée).
- Les impôts de production (taxe sur les salaires, autres impôts de production), comme le coût global du travail, sont des variables décisives pour les acteurs économiques, quand il s'agit d'implanter et de développer une entreprise. **La baisse des impôts de production doit impérativement être poursuivie pour remettre la France à la moyenne européenne. De même, les charges sociales doivent faire l'objet d'un rééquilibrage par rapport aux autres pays européens (Proposition 3).** Ce sujet devra être réouvert, après les élections présidentielles.

Orienter l'épargne vers le financement des entreprises et de l'économie productive

- **La première mesure est de développer l'épargne longue et de l'orienter vers le financement des entreprises, y compris pour renforcer leurs fonds propres, dans un contexte de montée très forte de la dette**, pour assurer leur solidité financière (**Proposition 4**). Et, en plus des réformes européennes, notamment la révision en cours de la directive Solvabilité 2 et le développement des ELTIF (instruments d'épargne long terme européens), **les priorités d'actions en France sont : (i) rééquilibrer la fiscalité des actions par rapport à la fiscalité obligataire**, en alignant la première sur la seconde (**Proposition 5**) ; (ii) **renforcer les mécanismes d'incitation à l'épargne salariale et à l'actionariat salarié en supprimant le forfait social pour toutes les entreprises et en augmentant**

de 10% à 20% le plafond de déductibilité des versements au PER (Proposition 6) ; (iii) renforcer l'actionnariat individuel, en particulier par la mise en place d'un seuil de cession au-delà duquel les gains dégagés ne seraient soumis à aucun prélèvement fiscal ou social et en fidélisant l'actionnariat de long terme par la création d'un abattement appliqué sur les gains de cessions générés par la vente de titres détenus au-delà de 10 ans **(Proposition 7) ; (iv) améliorer le financement, les produits et les outils de l'immobilier résidentiel (Proposition 8).**

- **Améliorer l'attractivité de la Place de Paris pour les IPO (introductions en bourse) (Proposition 9)** en : (i) renforçant le pôle d'investissement actions de la Place de Paris, (ii) développant une analyse financière de qualité, notamment sur les nouveaux business models des entreprises de tech, (iii) mettant en place un compartiment boursier européen « Tech premium » et en (iv) construisant une offre élaborée d'accompagnement ante et post IPO.

Car il est indispensable de mobiliser les investisseurs de la Place de Paris pour accompagner dans leur expansion le développement de ces jeunes sociétés en forte croissance, notamment dans les secteurs de la French Tech.

Accélérer la contribution de la Place de Paris à l'économie durable

- La transformation en cours du modèle industriel, aux plans tant français que mondial, pour parvenir à la neutralité carbone 2050, représente des enjeux financiers majeurs et la nécessité d'une mobilisation de l'épargne pour accompagner les besoins d'investissement.
- **Il s'agit, pour la Place financière de Paris, de :**
 - **Accélérer ses engagements pour satisfaire les besoins d'investissement en matière de transition énergétique, au plan industriel comme en matière immobilière (Proposition 10).** Les investissements de transition industrielle représentent environ 30 tn d'euros pour les 30 ans à venir pour l'Europe, et pour cela il faudra disposer des instruments nécessaires en matière de fonds d'investissement, comme d'orientation de l'épargne à travers les circuits bancaires ou d'autres intermédiaires financiers.
 - **Transformer son propre modèle pour développer l'investissement responsable, réduire drastiquement ses investissements dans l'économie carbonée et développer les instruments de finance à impact et de transition juste (Proposition 11).**

Consolider l'attractivité de la Place financière de Paris pour accompagner les besoins des citoyens

Il importe, dans le contexte notamment du Brexit, de prévenir les divergences réglementaires et fiscales au plan intra-européen, comme international, susceptibles de mettre en cause la compétitivité de la Place de Paris. Des outils de veille et de mesure doivent être mis en œuvre **(Proposition 12).**

De même, comme cela vient d'être décidé par les autorités britanniques, il est proposé d'intégrer l'attractivité de la Place de Paris dans l'objectif statutaire des autorités de régulation de la Place de Paris **(Proposition 13).**

Contribuer à la construction d'une Europe compétitive

Les priorités de la Place de Paris sont l'accélération de la mise en place de l'Union des Marchés de Capitaux (UMC) (Proposition 14) et le développement du Green Deal européen (Proposition 15), avec les différentes priorités qui en découlent.

- **Réviser Solvabilité 2 (comme Bâle 3) pour desserrer les contraintes de capitaux propres applicables aux investissements des sociétés d'assurance et banques** dans les entreprises.
- **Développer la titrisation**, dont le cadre réglementaire actuel est aujourd'hui pénalisant par rapport à celui existant dans d'autres continents, notamment aux États-Unis : une titrisation saine, simple et transparente est un instrument essentiel **pour permettre de relancer les financements bancaires des entreprises et des nouveaux besoins d'investissement en matière de projets verts et technologiques**. Si la titrisation n'est pas développée au niveau européen, le financement de ces projets sera fait par les banques américaines aux plans européen et international.
- **Développer, via les fonds ELTIFs, une épargne plus abondante de long terme qui soit orientée vers les entreprises**, notamment le financement des PME, mais aussi l'économie durable (dans le cadre du *Green Deal* de l'Union européenne) et les besoins importants en infrastructures et en immobilier.
- **Contribuer pleinement à la mise en place du Green Deal de l'Union européenne**. Il s'agit d'être actif dans la définition et l'application des taxonomies environnementale et sociale, en prenant correctement en compte les attentes des entreprises, de mettre en place des processus de transition et non pas d'exclusion de secteurs économiques, et de développer le dialogue entre entreprises et investisseurs.
- **Maintenir notre souveraineté européenne dans la gestion des données financières et extra-financières**. Établir un cadre réglementaire propre à l'Union européenne pour les fournisseurs de données est un impératif pour l'information transparente des investisseurs et la juste concurrence sur ces marchés en pleine expansion.

CONTACTS

Arnaud de Bresson, Délégué général de Paris EUROPLACE
bresson@paris-europlace.com

Olivier Vigna, Délégué général adjoint de Paris EUROPLACE
olivier.vigna@paris-europlace.com